

le moment et la manière

Un film d'Anne Kunvari

REVUE DE PRESSE

EXTRAITS



Anne Kunvari frappe un grand coup. [...] Son documentaire ne cache rien d'une réalité qui nous concerne tous. C'est pour cette raison qu'il est indispensable.

20 minutes - Caroline Vié



Ce journal de bord digne et empathique rend hommage à une femme exemplaire et invite à méditer autour de la fin de vie.

Le Monde - Sandrine Marquès



Il faut dépasser ses propres peurs et voir ce documentaire salubre.

L'officiel des spectacles - Gilles Tourman



Caméra à la bonne distance : jamais intrusive, toujours pudique. Un moyen métrage intimiste de grande justesse.

Télérama - Samuel Douhaire



Un plaidoyer intense et lumineux pour une révision de la loi Leonetti

Marianne - Marie Huret



Sur le sujet extrêmement sensible du refus de la déchéance et de la souffrance physiques et morales lorsque la maladie ne laisse plus aucun espoir, un documentaire sans concession, mais pudique, sensible, efficace, tranquillement engagé.

Les fiches du cinéma - Christian Berger



C'est un film intime, bouleversant, dérangeant.

La croix - Flore Thomasset



DOCUMENTAIRE

Le non-choix de la fin de vie

Anne Kunravi frappe un grand coup avec *Le Moment et la manière*, documentaire sur la fin de vie de son amie Anne Matalon, atteinte d'un cancer en phase terminale. « Ce qui me rassure, c'est que je vais décider de comment j'arrête de vivre », déclare la malade. Mais la réalité va se révéler très différente et Anne n'aura finalement pas le choix. Elle est cantonnée dans un service hospitalier, où elle ne dispose même pas de soins palliatifs, en raison du manque de personnels. « Quand ses derniers jours sont arrivés, j'ai consi-

déré que mon rôle consistait à l'aider à avoir la fin de vie qu'elle souhaitait, c'est-à-dire "le moment et la manière", comme elle disait », explique la réalisatrice. L'indignation qui saisit le spectateur aux tripes est presque douloureuse. « Partager une expérience, donner des éléments de réflexions, faire évoluer la loi : le film est fait pour ça », conclut Anne Kunravi. Son documentaire n'est pas plaisant à voir, mais il ne cache rien d'une réalité qui nous concerne tous. C'est pour cette raison qu'il est indispensable. ■ **C. V.**

Télérama

LE MOMENT ET LA MANIÈRE

ANNE KUNVARI



L'écrivaine Anne Matalon est morte en juillet 2012 après quatorze ans de lutte contre le cancer. La documentariste Anne Kunvari (cofondatrice du magazine *La Rue*) a accompagné son amie dans ses derniers mois, plaçant sa caméra à la bonne distance : jamais intrusive, toujours pudique. *Le Moment et la manière* est un moyen métrage intimiste d'une grande justesse, à la fois geste de tendresse et témoignage précieux pour saisir les impasses de la loi Leonetti relative aux droits des malades et à la fin de la vie. La tendresse et l'empathie pour l'amie en souffrance s'y doublent d'une colère feutrée, mais réelle, contre la prise en charge déficiente de la douleur et l'impossibilité, pour les malades en phase terminale, de choisir « le moment et la manière » de partir. La réalisatrice le dit d'une voix douce mais ferme : Anne Matalon a été « dépossédée de sa fin de vie ».

– **Samuel Douhaire**

| Documentaire français (59 mn).

EUTHANASIE

Plaidoyer en salles obscures

Dès la première scène – une table encombrée de médocs, deux femmes plongées dans la pénombre, l'une qui demande « tu dors ? » –, on se dit que ça pourrait être nous. Anne, c'est notre sœur, notre mère... Héroïne malgré elle d'un corps à corps avec le cancer, Anne Matalon a accepté de partager sa lutte avec la réalisatrice Anne Kunvari. Amies de longue date, les deux Anne abordent la maladie sans pathos : la chimio, les perruques, les copines, la tenacité d'Anne, lucide et pleine d'humour. Son combat contre le cancer aura duré quatorze ans, le tournage, trois mois. Anne n'avait qu'une obsession : ne pas mourir piégée, choisir « *le moment et la manière* ». Elle n'a rien décidé. Parce que c'était l'été, parce



que son oncologue se trouvait à l'étranger, parce qu'il n'y avait pas de lit à l'hôpital Saint-Antoine et qu'elle n'a jamais fait ce voyage en Suisse, Anne est morte à 53 ans dans un établissement sans soins palliatifs. Reste ce documentaire, un plaidoyer intense et lumineux pour une révision de la loi Leonetti. ■ MARIE HURET

Le Moment et la manière, d'Anne Kunvari. Sortie le 22 octobre.

Le Monde

Le Moment et la manière

Documentaire français d'Anne Kunvari. (59 minutes).

Atteinte d'un cancer depuis quatorze ans, Anne Matalon se confie à son amie documentariste. Ce journal de bord digne et empathique rend hommage à une femme exemplaire et invite à méditer autour de la fin de vie. ■ S. MA.



LE MOMENT ET LA MANIÈRE (2014 - 0h59)

France. Coul. De Anne Kunvari. Avec Anne Matalon.

● **Documentaire** : Parce qu'amies depuis 20 ans, Anne Matalon, écrivaine, a accepté que la réalisatrice Anne Kunvari la filme du jour où, 14 ans plus tôt, elle s'est vue atteinte d'un cancer des ovaires, chronique et incurable. Ce nouveau documentaire d'Anne Kunvari accompagne les trois derniers mois d'Anne Matalon (disparue à 53 ans). Au fil de cette « entrée en intimité avec la maladie », c'est, entre autre, le fossé entre le malade, pour qui la stabilité est source d'inquiétude, et le médecin, pour qui elle est encouragement, l'importance du lien (proches, amis, personnel médical...) et de l'environnement (l'hôpital a-t-il assez de personnel durant les vacances ?)... qui sont exposés à notre sagacité. Car rien n'est simple. Même pour Anne, désireuse de « choisir le moment et la manière » d'en finir qui, tout en évoquant dignement son quotidien, s'accrochera jusqu'au bout à l'idée de vivre plutôt qu'à celle de préparer « concrètement » sa mort (en différant par exemple sans cesse son voyage en Suisse vers un suicide assisté)...

● Pour le sourire d'Anne, son témoignage lucide, son humour permanent, sa verbalisation distanciée... il faut dépasser ses propres peurs et voir ce documentaire salutaire et plus engagé que militant par sa façon aussi pudique qu'empathique de nourrir nos réflexions. - **G.T.**
Espace Saint-Michel 5° - Utopia-Stella Saint-Ouen-l'Aumône 95

Choisir sa fin de vie devrait être UN DROIT!

Dans un film poignant, la réalisatrice Anne Kunvari partage les derniers jours d'une de ses amies. Au-delà de l'émotion, ce documentaire démontre à quel point la législation française a besoin d'être changée en profondeur. Pour *Siné Mensuel*, elle témoigne.

Au printemps 2012, j'ai accompagné Anne, une amie luttant contre un cancer depuis quatorze ans, dans les derniers mois de sa vie. Cette expérience, des millions de personnes la traversent chaque année dans le silence et la solitude. Mais nous avons décidé, ensemble, de filmer, de montrer, de raconter. *Le Moment et la Manière** est devenu notre film. Pour que la fin de vie ne reste pas un tabou. Nous étions amies depuis plus de vingt ans. Nous étions en colère, convaincues de la nécessité de réviser en profondeur la loi Leonetti, qui régit le « droit » de mourir.

En 1998, le cancer d'Anne s'était « invité » dans notre amitié. Nous n'avons jamais cessé d'en discuter. Simple et lucide, elle posait des mots. Parce qu'elle pouvait les dire, il m'était possible de l'accompagner.

En 2012, Anne savait qu'elle ne guérirait pas. Elle était quasiment en permanence sous chimiothérapie. Pour elle, personne ne parlait assez de ce nouveau visage du cancer : une vie sous traitement pour gagner du temps. Quel temps ?

Nous avons commencé ce film. Mais après quelques jours de tournage, Anne a été hospitalisée et cela a duré, duré... Près de deux mois sans diagnostic.

CHIMIO DE LA DERNIÈRE CHANCE

J'étais en vacances. Anne m'a téléphoné, en juin. Son cancer partait en vrille et elle avait accepté une chimio dure, celle « de la dernière chance ». Elle voulait vivre. Elle voulait aussi préparer ses derniers jours et me demandait de l'aider.

Sa fin de vie, nous en avions déjà parlé. Plusieurs fois. Sans pathos. Elle refusait de se laisser piéger dans la souffrance ou dans une survie sans sens. Elle ne voulait pas se suici-

der mais elle souhaitait choisir le moment et la manière. La loi Leonetti, interdisant l'euthanasie et le suicide assisté, ne lui permettrait pas de mourir comme elle l'entendait. Elle s'était inscrite à Dignitas, une association suisse de suicide assisté. Le voyage préliminaire était prévu pour l'été, j'aurais dû l'accompagner.

Maintenant, c'était trop tard, elle ne pouvait plus se déplacer. Il lui restait un espoir, un pis-aller, légal : « La sédation terminale », qui soulage toutes les souffrances et plonge dans l'inconscience jusqu'à la mort. Mais ce sont les médecins, et eux seuls, qui en décident. Selon leurs convictions à eux.

TÉMOIGNER JUSQU'AU BOUT

Anne avait demandé à son dernier oncologue « s'il l'aiderait à mourir si un jour elle n'en pouvait plus ». Il avait répondu : « Vous pouvez être assurée que je ne vous laisserai pas souffrir. » Ce n'était pas la question. Nous étions sorties déçues et inquiètes de cet entretien. Tout restait à faire.

Mais rien ne s'est passé comme elle le souhaitait. À mon retour, dans sa chambre de la maison de convalescence, elle était amaigrie, épuisée. Ensemble, nous avons décidé que je continuerais à filmer, pour témoigner de « ça aussi ». C'était terrible. En même temps, cela rendait ces moments moins difficiles, comme si la caméra pouvait les rendre utiles...

Anne était coincée. C'était l'été, le personnel de la clinique, en sous-effectif, était débordé. Il n'y avait pas de soins palliatifs, pas même de poire à morphine. Lorsque Anne avait mal, il fallait attendre quelqu'un de disponible... Cela prenait du temps, trop de temps.

Anne a demandé son transfert dans le service qui la suivait à Paris et qui disposait, lui, de soins palliatifs... Mais



MIX & REMIX

L'EXCEPTION SUISSE

Pour les candidats au suicide assisté, il n'y a qu'une destination possible : la Suisse, seul pays européen à accepter les malades étrangers.

Entre 2008 et 2012, 611 étrangers sont venus mourir en Suisse. Selon un rapport paru le 21 août dernier dans le *Journal of Medical Ethics*, soixante-six Français, dont dix-neuf pour la seule année 2012, figuraient parmi ces « touristes de la mort » - une appellation qui déplaît fortement au gouvernement helvète. Car la Suisse est le seul pays d'Europe à admettre les patients étrangers dans les programmes de suicide assisté - où, à la différence de l'euthanasie pratiquée par un médecin, le patient s'administre lui-même le produit létal. Une seule restriction : que l'acte « ne soit pas fait en fonction d'un mobile égoïste », précise l'article 115 du Code pénal. Une tolérance plus qu'une vraie législation, qui permet à des associations comme Dignitas (Zurich), Ex International (Berne) ou Life Circle (Bâle), d'accompagner les « touristes » moyennant finances (il en coûte environ 6 000€).

Le volontaire constitue un « dossier de candidature », pour prouver la gravité de son état et sa « capacité de discernement ». Le dossier est examiné par le conseil de l'association, qui délivre - ou non - un « feu vert provisoire ». Puis le candidat se rend en Suisse pour deux entretiens médicaux espacés d'au moins deux jours, à l'issue desquels l'ordonnance pour la « potion létale » est délivrée et la date de l'acte fixée. Le suicide se déroule dans un local choisi par l'association, en présence des « accompagnants ». C'est le patient qui s'administre la dose fatale... sous le regard d'une caméra, en cas d'enquête de police.

THIBAUT PRÉVOST

il n'y avait pas de place. Jour après jour, nous appelions et, chaque jour, il n'y avait pas de place.

Anne est morte le 10 juillet. Elle n'a rien pu choisir, ni le moment ni la manière.

MOI PRÉSIDENT... PROPOSITION 21

Deux ans plus tard, je ne comprends toujours pas que son service parisien l'ait abandonnée. Je ne comprends toujours pas que le système de soins tolère le manque chronique de lits pour diminuer les dépenses de santé.

Je ne comprends toujours pas que les gens continuent à mourir dans ces conditions indignes.

Seuls 20 % des malades ont le « privilège » des soins palliatifs. Il est temps de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté. Les missions, les rapports s'empilent et aboutissent à la même conclusion : aux malades d'avoir le pouvoir sur leur fin de vie. Chacun l'utilisera en fonction de ses croyances, de ses convictions. Le candidat François Hollande s'y était engagé dans sa proposition 21. À quand le débat ?

*Sortie en salles le 22 octobre 2014.

Le Moment et la manière

de Anne Kunvari

Sur le sujet extrêmement sensible du refus de la déchéance et de la souffrance physiques et morales lorsque la maladie ne laisse plus aucun espoir, un documentaire sans concession et parfois dur, mais pudique, sensible, efficace, tranquillement engagé.



★★★ Le choix du moment où quitter sa vie, la manière d'y parvenir, lorsque la maladie est clairement, sans conteste possible, incurable et son issue certaine, tel est le sens du titre de ce documentaire, et du combat d'Anne Kunvari. Un combat implicite (ce film n'est jamais, Dieu merci, ouvertement militant) pour ce droit à la mort dans la dignité si souvent évoqué en France, si souvent évacué aussi par le législateur et les gouvernements. Une question sensible, maintes fois discutée et disputée. Une question qui doit toujours faire (un peu ?) peur, puisque ce court film, formaté (durée, montage, images...) pour la télévision, pour laquelle Kunvari a réalisé moult solides documentaires sur des sujets variés depuis 2001, nos chaînes nationales n'ont pas voulu contribuer à sa production. Alors, il put être produit et réalisé grâce à de multiples petits financements, sort en salles, et, espérons-le, pourra connaître une diffusion autre que confidentielle (à la télévision un jour, qui sait ?). Il le mérite amplement. Pas de débat plus ou moins houleux entre spécialistes, pas de reportage in situ. Le parti pris de Kunvari a été beaucoup plus simple et périlleux à la fois. En 1998, Anne Matalon, amie de longue date de la réalisatrice, fut atteinte d'un cancer. Toutes deux décidèrent quelques années plus tard de mettre en film sa vie de malade au cancer devenu "chronique". La première moitié du film nous montre ce quotidien, les contraintes que la maladie impose, les ruses qu'il faut pour les déjouer, les réveils difficiles devant le miroir... Moments ponctués par une rencontre avec le docteur Élisabeth Angellier, son amie et première oncologue traitante, ou les réunions du groupe de discussions/échanges qu'elle forma avec

DOCUMENTAIRE
Adultes / Adolescents

◆ GÉNÉRIQUE

Avec : Anne Matalon.

Scénario : Catherine Herszberg et Anne Kunvari, d'après une idée d'Anne Matalon et Anne Kunvari Images : Laurent Fénart, Anna Reclade Miranda, Anne Kunvari, Edie Laconi, Guillaume Martin et Nathalie Durant Montage : Idit Bloch Musique : Jean-Philippe Viret Son : Graciela Barrault, Frédéric Bouvier et Jean-Yves Pouyat Production : Iskra Coproduction : Vosges Télévision Productrice : Viviane Aquilli Distributeur : Iskra.

59 minutes. France, 2014

Sortie France : 22 octobre 2014

d'autres femmes atteintes du même mal. Une première partie sans concessions, mais tendre, sereine, car encore emplie d'espoir : vivre avec un cancer chronique, c'est encore vivre, et les traitements semblent efficaces pour le stabiliser. Mais bientôt, tomba le verdict : la maladie a été la plus forte. À la demande d'Anne Matalon, Kunvari a repris sa caméra, pour cette fois, en plein accord et en pleine coopération avec elle, il faut insister sur ce point essentiel, filmer sa fin inéluctable, une fin, surtout, qu'elle avait préparée, voulant en contrôler tant "la manière" que "le moment". Mais les faits en décidèrent autrement. Son amie Élisabeth Angellier était loin de France, le service de l'hôpital Saint-Antoine, où elle avait prévu d'être accueillie, au complet, et le centre de soins palliatifs, où elle dut se résigner à aller, plus que médiocre. Et la loi française, toujours pusillanime. Des heures très dures, des images très dures aussi, même éclaircies par de chaleureux moments, même si la caméra reste toujours respectueuse et empathique. Ce n'est pas tant l'issue, attendue, que "ces conditions de sa fin de vie, cette impossibilité de choisir, cette dépossession de soi-même" (Anne Kunvari) qui créent un profond malaise. Un documentaire qui ne peut que faire réfléchir, et peut-être plus : "il y a des idées qui font sursauter les autobus" écrit Cendrars. **_Ch.B.**

Un documentaire intime et dérangeant sur la fin de vie

Partie pour filmer le cancer chronique d'une amie, la réalisatrice Anne Kunvari se retrouve à rendre compte de sa fin de vie, dans un documentaire intitulé « Le moment et la manière ».

le moment et la manière

Un film d'Anne Kunvari



SORTIE NATIONALE
LE 22 OCTOBRE 2014

<http://www.lemomentetlamaniere.fr/>

le film tourne principalement autour de la fin de vie, des peurs qu'elle engendre et des choix qu'elle induit.

C'est un film intime, bouleversant, dérangeant. Une plongée crue dans la vie quotidienne et médicale d'Anne, une femme d'une cinquantaine d'années atteinte, depuis 14 ans, d'un cancer chronique des ovaires. La réalisatrice, Anne Kunvari, est une de ses amies.

« Elle trouvait que vivre avec un cancer chronique – celui dont on sait qu'on ne guérira pas – est très différent que de combattre le cancer quand on garde un espoir de guérison », explique cette dernière dans le dossier de presse.

Mais très vite, la maladie la rattrape et le film tourne principalement autour de sa fin de vie, des peurs qu'elle engendre et des choix qu'elle induit. Le documentaire sort ce mercredi 22 octobre. Des soirées-débats sont organisées à l'Espace Saint Michel, à Paris.

> [Voir la page Facebook du film](#)

Vivre avec un cancer chronique

Diagnostiquée d'un cancer des ovaires, Anne raconte d'abord l'annonce, la « peur, vraiment » et le « deuil ». Sauf qu'avec les progrès de la médecine, son cancer devient chronique: elle sait qu'elle en mourra, mais elle ne sait pas quand.

Sa vie devient alors un combat presque continu contre la maladie, « *des traitements, des traitements, des traitements* », de rechute en rémission. Le corps s'épuise et se reprend, le moral monte et redescend. Et les médecins disent: « *'Oh bah dites donc, depuis 14 ans, cancer de l'ovaire, c'est bien'. Et bah non, ce n'est pas bien. Je ne suis pas contente* », témoigne-t-elle.

Interrogations sur sa fin de vie

Très vite, la maladie s'accélère. Le film dérange alors par sa proximité avec la patiente, les scènes intimes, mais pas impudiques, qu'il expose. Mais c'est aussi ce qui fait que, au-delà du débat théorique et philosophique sur la fin de vie, la réflexion de cette femme, inscrite à l'Association pour le droit à mourir dans la dignité, est éclairante.

Anne a rédigé ses directives anticipées, désigné sa personne de confiance, comme le permet la loi Leonetti, afin d'éclairer les médecins sur sa volonté, si son état se dégradait. Mais elle s'interroge sur la possibilité d'aller en Suisse, pour choisir « *le moment et la manière* »: « *J'y pense mais je ne fais rien* », reconnaît-elle, inquiète de rencontrer ceux qui proposent une assistance à mourir en Suisse: « *J'entends des choses tellement différentes sur eux.* »

« Ne pas subir la mort »

On sent chez elle la peur d'une mort subie, longue et trop médicalisée: « *Je crois que je ne veux pas, je crois hein, hésite-t-elle, que je ne veux pas d'une mort dans ce service, qui est super bien, mais une mort qui dure un mois, où j'aurais un tuyau qui me fait mal, où je serais inconsciente ou très peu consciente. Je déteste ça. Je ne vois pas l'intérêt de vivre ça et je n'ai pas envie d'essayer. J'ai peur d'être piégée.* »

Quelque temps plus tard, son état se dégrade. Hospitalisée, très affaiblie mais entourée de ses proches, elle sourit encore et espère qu'on lui trouvera une place dans le service d'une oncologue qu'elle connaît depuis quatorze ans: là-bas, elle se donnera une « *demi-journée, une journée entière peut-être* », pour voir comment les choses se passent. Si ça ne va pas, « *on va essayer ce truc de la sédation* », permis par la loi française et par laquelle on endort le patient, quelques jours avant sa mort.

Une réflexion proposée

La scène se déroule un lundi de juillet et on lui promet un lit dans la semaine. Mais c'est déjà trop long: dans la nuit, Anne sombre dans le coma puis meurt, quelques heures plus tard. « *Tu n'as rien pu choisir, ni la manière, ni le moment*, conclut la réalisatrice. *Ou peut-être que si. Pour ne pas subir, tu as fait ce choix radical de penser ta mort à voix haute et de la proposer à notre réflexion. Que ta mort, au moins, nous soit utile.* »

Flore Thomasset

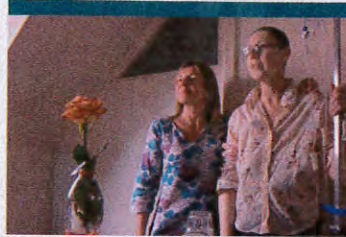
<http://www.la-croix.com/Ethique/Actualite/Un-documentaire-intime-et-derangeant-sur-la-fin-de-vie-2014-10-21-1252433>

"Le véritable support visuel est émotionnel."

LES FILMS

Le Moment et la Manière

PAR Q. G.



Dès le commencement, Anne Kunvari nous prévient : nous allons partager le quotidien de son amie Anne Matalon, atteinte d'un cancer, et l'issue sera fatale. Quelques jours après le début du tournage, l'état de santé d'Anne Matalon s'aggrave. Hospitalisée durant deux mois, celle-ci souhaite choisir « *le moment et la manière* » pour mourir. Portrait d'une femme déterminée, le film questionne les conditions d'accueil des personnes en fin de vie. ●

d'Anne Kunvari
Documentaire
Distribution : Iskra
Durée : 59min
Sortie le 22 octobre